Lycée Jacques MONOD
46, rue du FORT
92140 CLAMART
UAI : 0921555 R
☏ 01 46 45 31 33

Clamart, le 09 septembre 2019

Le proviseur

à

l'ensemble des parents des élèves

Objet : point sur la rentrée

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire du lycée se déroule actuellement dans un contexte compliqué pour lequel vous êtes en droit d'obtenir des éléments d'information susceptibles de vous permettre d'en comprendre les enjeux.
Si la réforme du lycée, avec la suppression des filières à partir de cette année pour le niveau des premières générales, a complexifié le travail de préparation de cette année scolaire, imposant de nouvelles logiques de construction des emplois du temps et des classes (tronc communs et alignement des groupes d'enseignements de spécialités), nous avons été confrontés à des contraintes supplémentaires particulières, inhérentes à notre structure :

- effectif accueilli qui dépasse la capacité de l'établissement (1320 élèves au lieu de 1200) ;
- locaux qui n'offrent pas assez de salles de cours pour l'effectif accueilli et plus particulièrement concernant les salles spécialisées (sciences, langues, informatique) ;
- horaires d'ouverture de l'établissement : fermé le samedi matin et priorité à l'association sportive le mercredi après-midi.

Concernant le choix des enseignements de spécialités en classe de première, le principe réglementairement inscrit du respect du choix des familles a guidé tout le travail d'accompagnement des classes de seconde l'année précédente, et ce, malgré les incohérences portées par certaines demandes au regard du profil de réussite de certains élèves.
Au final, sur près de 500 élèves, seule une trentaine de situations a imposé un dialogue soutenu avec les familles pour un changement de spécialités du fait des limites de l'établissement attachées aux ressources humaines et aux contraintes des locaux et du matériel.

Lors de l'avancement cet été des travaux de construction des emplois du temps, nous n'avons pu que constater au fur et à mesure, et bien que soulageant progressivement les contraintes repérées, que nous n'aboutirions pas à des emplois du temps complets ou encore à des emplois du temps satisfaisants pour les élèves et les enseignants.
Nous avons donc décidé de refondre totalement la structure des classes de première en modifiant pour partie leurs principes d'organisation pédagogique, ce qui a inévitablement impacté l'organisation des équipes pédagogiques et donc les emplois du temps des terminales et des secondes.
Ce travail a été mené à partir du 26 août, en dialogue, dans la mesure du possible compte-tenu de la période de congés, avec les coordonnateurs de disciplines ou encore les enseignants concernés.

S'est rajouté à cette situation un dégât des eaux important constaté le 22 août qui a nécessité que soit envisagé la demande d'un aménagement de la rentrée des élèves auprès de la directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale du 92.

Compte-tenu de l'ensemble de ces éléments et pour être en mesure d'affiner au mieux les emplois du temps, leur diffusion a été reportée avec l'objectif d'un début de cours pour les terminales le jeudi 05 septembre (emplois du temps complets provisoires), le vendredi 06 pour les secondes (emplois du temps aménagés provisoires) et le lundi 09 pour les premières (emplois du temps complets provisoires).

En matière de communication, un message a été adressé aux usagers via le site Internet de l'établissement et les présidents des trois fédérations de parents ont été reçus le mercredi 05 septembre en soirée pour leur présenter la situation.

Le début des cours initialement prévu le vendredi pour les secondes a ensuite été reporté au lundi suivant, à l'identique des classes de première, à la demande du collectif enseignant et dans la mesure de l'autorisation donnée par Madame la directrice académique.
L'ensemble des terminales ont quant à elles bien été prises en charge comme prévu dès le jeudi matin.
L'ensemble des élèves ont été destinataires de leur emploi du temps provisoire via l'ENT de l'établissement dimanche soir (avec une saturation ponctuelle du site hébergé Pronote).
Cette publication a été accompagnée d'une communication aux usagers via cette même plateforme ainsi que sur le site Internet de l'établissement.

Tout l'établissement était mobilisé lundi matin pour accueillir et prendre en charge les élèves et en première intention, procéder aux ajustements nécessaires sur notre structure.

En première intention les correctifs qui sont en cours concernent :

- la vérification du bon positionnement de l'ensemble des élèves dans leur.s spécialité.s, leur.s option.s, leurs cours, voire pour quelques-uns, leur classe ;
- les modifications de salles demandées par les enseignants ;
- quelques ajustements ponctuels d'EDT des professeurs ou des classes ;
- l'intégration pour partie des heures manquantes qui n'ont pu être placées à ce jour.

Les modifications qui doivent être apportées sont publiées sur Pronote en fin de soirée et font l'objet d'une distribution de nouveaux documents (EDT élèves, professeurs et classes, listes) remis aux intéressés dès que possible.

Le constat de ces deux jours de fonctionnement précise, concernant les spécialités et les options des élèves, des erreurs à la marge mais par contre un nombre important de demandes de modifications non légitimes de familles. Ce qui nous imposent de fortes contraintes de communication.

En seconde intention nous travaillerons (déjà en cours) sur les demandes d'harmonisation et de révision de services des emplois du temps des professeurs et des classes, et ce sur une période qui pourra courir jusqu'au 30 septembre 2019, du fait de l'extrême complexité de ces derniers. L'objectif étant bien évidemment de poser l'entièreté des cours et d'obtenir des emplois du temps équilibrés.
Une des variables d'ajustement restera toutefois le placement de cours le mercredi après-midi, comme en comportent déjà certains emplois du temps de classes.
L'objectif poursuivi est toutefois de conserver une période d'emplois du temps provisoires de 15 jours, à l'identique des autres rentrées scolaires.
Vous serez tenus au courant régulièrement via Pronote de l'avancée de nos travaux.
Nos secrétariats assurent l'accueil téléphonique des parents qui auraient besoin d'un accompagnement, y compris technique.

Pour rappel, les parents des élèves de seconde seront reçus au lycée le samedi 21 septembre 2019 au matin pour une réunion d'information selon des modalités et une organisation qui leur seront communiquées ultérieurement. Ceux de premières rencontreront les équipes pédagogiques le samedi 12 octobre 2019 au matin, jour de l'élection des représentants des parents aux conseil d'administration des EPLE.
Les codes Pronote parents sont en cours de distribution dans les classes (terminales ce jour, secondes mercredi 10 et premières jeudi 11 septembre).

Je tiens à remercier ici les présidents des trois fédérations de parents de notre établissement pour le soutien et la bienveillance qu'ils ont pu avoir à notre égard, informés et conscients des enjeux de mise en œuvre de cette rentrée particulière, ainsi que pour leur présence et leur investissement tout au long de l'année scolaire précédente.
Il en est de même pour tous les parents qui nous ont d'une manière ou d'une autre exprimé leur compréhension de la situation.
Je peux vous assurer que nous avons cherché à tout mettre en œuvre pour limiter les dysfonctionnements que chacun aura pu constater. Vous le savez, nous eussions préférer que cette situation ne soit imposée à personne.

Cordialement.

Christophe BONTÉ